



Le temps ordinaire après la Pentecôte

dimanche 20 mai 2018, par [Père Jean de Lanzac](#)

Avec le dimanche de la Pentecôte s'achève le temps pascal, qui a duré 50 jours depuis Pâques.

Poussés par le grand vent de la Pentecôte, nous nous retrouvons à nouveau dans le "**temps ordinaire**" de la vie liturgique. Si nous ne sommes plus dans l'exultation pascale, "**temps ordinaire**" ne signifie pas pour autant monotonie. C'est le temps normal de la vie, celui de la fidélité au milieu des joies et des peines quotidiennes.

En reprenant le rythme du temps ordinaire, nous sommes portés encore par **trois fêtes solennelles** qui suivent celle de la Pentecôte : **la Sainte-Trinité** (le dimanche après la Pentecôte : 27 juin), **le Saint-Sacrement** (le dimanche après la Trinité : 3 juin) et **le Sacré-Cœur** (le vendredi après le Saint-Sacrement : 8 juin). Nous sommes particulièrement invités à participer à la **grande procession du Saint-Sacrement** dans les rues de Roanne, dimanche 3 juin, qui partira à 16h00 de l'église Saint-Etienne.

Plus tard dans le mois de juin, viendront les **grandes fêtes de saints**, qui ont également le rang de "solennité" (qui l'important sur la liturgie du dimanche quand elles tombent un dimanche) : **la saint Jean-Baptiste** (dimanche 24 juin), la **saint Irénée** (solennité propre au diocèse de Lyon, jeudi 28 juin) et la **saint Pierre et saint Paul** (vendredi 29 juin).

De plus, comme nous le savons bien, les mois de mai et de juin sont égayés dans nos paroisses par la **célébration des sacrements** de nos enfants et adolescents : la **première communion** (plusieurs cérémonies en différentes églises) et la **confirmation** (dimanche 27 mai à 11h00 à Notre-Dame des Victoires). La **profession de foi** (qui n'est pas un sacrement) est généralement célébrée également à cette période.

Enfin, il n'y aurait pas de liturgies solennelles, ni de sacrements, ni de processions eucharistiques, sans prêtre pour les célébrer ou les conduire. Notre évêque nous invite à une **grande fête diocésaine pour entourer les nombreux prêtres qui seront ordonnés** samedi 23 juin à 10h00 au Palais des Sports de Gerland à Lyon. La veille, vendredi 22 juin à 20h00, aura lieu une veillée de prière et de louange avec baptêmes et confirmations de jeunes adultes. **Un car partira samedi 23 juin à 8h00 du Centre Notre-Dame**. Réservons-y rapidement notre place auprès de secrétariat du Vicaire épiscopal.

Tout compte fait, que de fêtes pour un temps ordinaire !